

OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION DES CAPACITÉS D'ASILE

Questions fréquemment posées

Ce document est une compilation des réponses aux questions fréquentes que le HCR a reçues concernant l'[Outil d'auto-évaluation des capacités d'asile](#). Il a été développé comme un matériel complémentaire à la [présentation de 2 pages](#) pour vous aider à trouver les informations dont vous avez besoin.

1. Quelle est la raison d'être de l'Outil d'auto-évaluation des capacités d'asile ?

Le HCR fournit un soutien stratégique aux États pour renforcer leurs systèmes d'asile nationaux en se concentrant sur la mise en œuvre et la gestion des procédures d'asile, l'amélioration de leur qualité ainsi que la garantie de leur durabilité et de leur appropriation. Compte tenu de l'augmentation du nombre des demandes d'asile et de la complexité croissante des situations de déplacement forcés à l'échelle mondiale, il est essentiel d'améliorer l'efficacité des initiatives en matière de renforcement de l'asile. Fondées sur des données probantes, des évaluations solides des forces et des faiblesses des systèmes d'asile ont été largement développées, principalement aux niveaux national et régional. L'Outil d'auto-évaluation des capacités d'asile est un outil basé sur les bonnes pratiques existantes qui propose une méthode d'analyse primaire avec le [Questionnaire d'auto-évaluation](#) et une méthodologie fondée sur des principes clés disponibles au sein du [Guide pratique](#).¹ Cette méthodologie soutient l'évaluation et la planification des projets de renforcement dans les systèmes d'asile. Allant de la phase exploratoire qui définit les besoins et la portée de l'évaluation à la planification et à la priorisation de l'intervention, l'Outil offre une flexibilité et des possibilités d'ajustement en fonction des différents contextes, y compris dans le cadre de situations de mouvements mixtes et secondaires.² L'Outil contribue également aux objectifs du [Pacte mondial sur les réfugiés \(GCR\)](#) en fournissant un soutien direct à la mise en œuvre d'un processus d'asile équitable, efficace, adaptable et qui fonctionne avec intégrité.³

2. Qu'est-ce qui rend cet outil innovant et pertinent en ce qui concerne l'évaluation des capacités d'asile ?

Guidé par l'approche du développement des capacités adoptée par le [Groupe des Nations Unies pour le développement durable](#), l'outil est la synthèse des aspects les plus pertinents des outils et des meilleures pratiques existants en matière d'évaluation des systèmes d'asile nationaux. Il transforme les bonnes pratiques issues des évaluations conduites par les autorités nationales et les opérations du HCR en directives d'évaluation technique standardisées.⁴ Par exemple, tous les outils d'assurance qualité disponibles (y compris les listes de contrôle) pour l'évaluation des capacités d'asile ont été pris en compte dans le cadre de la création du Questionnaire d'auto-évaluation.

L'Outil reconnaît que les structures, fonctions, capacités et processus qu'un État utilise pour gérer ses procédures d'asile permettent aux institutions de respecter les normes procédurales et/ou de répondre aux préoccupations en matière de qualité lors du traitement des demandes d'asile. L'Outil examine de manière

¹ Les principes clés incluent, sans toutefois s'y limiter, l'appropriation nationale, l'engagement multipartite, l'expertise des acteurs concernés, les méthodes participatives, la prise de décision fondée sur des preuves, la durabilité et la responsabilité.

² Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), [Une approche axée sur les itinéraires : renforcer la protection et les solutions dans le contexte des mouvements mixtes de réfugiés et de migrants](#), juin 2024.

³ Pour plus d'informations concernant le [Pacte mondial sur les réfugiés](#) (2018), voir paragraphe 62, p.23.

⁴ Le développement d'un outil au niveau global était également l'une des recommandations de [l'évaluation indépendante du soutien du HCR au renforcement des systèmes d'asile nationaux](#) (février 2022).

holistique la structure du gouvernement et son fonctionnement par rapport aux procédures d'asile. Il aide les autorités d'asile à évaluer d'autres questions telles que le cadre normatif, les considérations institutionnelles, les biens matériels et les infrastructures, la planification et la gestion des ressources, ainsi que les modalités de traitement des dossiers. Dans l'ensemble, le processus d'évaluation proposé garantit une analyse des causes profondes sous-jacentes qui conduisent à des déficits de qualité dans un système d'asile.

Dans ce contexte, l'Outil peut être utilisé de manière complémentaire avec d'autres outils et initiatives existants relatifs aux capacités en matière d'asile, y compris dans des contextes où les organisations régionales sont déjà engagées sur cette question.

3. L'Outil peut-il être utilisé là où il n'existe pas de système d'asile ou en présence un système très initial ?

L'Outil d'auto-évaluation des capacités d'asile est destiné aux États souhaitant évaluer un système d'asile national opérationnel. Il a été développé pour être utilisé par les autorités nationales chargées des procédures d'asile ; de l'accès aux procédures jusqu'à la décision finale relative à une demande d'asile. Dans les contextes où il n'y a pas de système d'asile ou en présence un système très initial, les principaux domaines couverts par le Questionnaire d'auto-évaluation et certains modules thématiques peuvent toujours informer et soutenir les autorités nationales qui prévoient de mettre en place ou de renforcer des procédures d'asile nationales. L'Outil permet d'évaluer et d'analyser les domaines favorables tels que le cadre juridique et politique, la structure institutionnelle, la disponibilité des infrastructures, les ressources humaines et les considérations opérationnelles pouvant être mis en place avant une opérationnalisation des procédures d'asile.

4. Qui peut accéder aux données saisies dans le Questionnaire d'auto-évaluation ?

Le Questionnaire d'auto-évaluation est composé de neuf modules et de vingt sous-modules dont la sélection peut être ajustée à des fins de flexibilité et d'ajustement au contexte. Le Questionnaire facilite l'analyse des données collectées, y compris de manière transversale et au fil du temps, puisqu'il est relié à [un tableau de bord interactif Power BI](#) qui est généré automatiquement une fois que le Questionnaire est rempli. En recherchant des solutions offrant flexibilité et analyse standardisée, le HCR a choisi la boîte à outils Kobo (une plateforme open-source conçue pour collecter, gérer et visualiser des données) comme étant la meilleure option pour développer le [Questionnaire d'auto-évaluation](#).

En remplissant le Questionnaire, chaque pays a accès à son dossier sécurisé et dédié sur le serveur Kobo du HCR. Les données brutes restent la propriété des pays et ils y ont accès. L'accès aux données d'un autre pays n'est pas possible. Pour accéder à leur dossier sécurisé Kobo, chaque pays doit créer un compte sur kobo.unhcr.org avec ses propres identifiants. Il y a un compte par pays, généralement détenu par le coordinateur de l'évaluation. Un pays peut toujours ajouter des utilisateurs en demandant à l'équipe d'assistance Kobo du HCR de procéder en conséquence.

En tant que propriétaire, le HCR a accès aux données stockées sur le serveur Kobo du HCR. Cependant, les données enregistrées par un pays via son compte sécurisé et privé ne seront pas utilisées ou partagées par le HCR. L'accès aux données est strictement limité à l'équipe d'assistance Kobo du HCR (pour le soutien technique aux pays en cas de difficultés) et aux membres du personnel de la Section des systèmes d'asile et de détermination (ASD) au sein de la Division de la protection internationale (DIP) à Genève. Ces derniers, qui participent à l'élaboration du formulaire Kobo, peuvent y apporter des améliorations substantielles en fonction des retours d'information fournis par les États.

De plus, après avoir soumis un formulaire Kobo, chaque pays pourrait désigner son propre espace de stockage pour les données, comme un dossier SharePoint. L'équipe d'assistance Kobo du HCR peut ensuite connecter le dossier SharePoint à Power BI pour permettre une analyse plus approfondie des données ; le pays pouvant ensuite supprimer la soumission dans Kobo.

Dans d'autres contextes, les États peuvent encore juger utile de partager les données de l'évaluation avec leurs homologues nationaux du HCR (et autres parties prenantes le cas échéant) dans le cadre du processus d'évaluation, mais cela se fera à leur initiative.

Pour toute question relative à l'Outil, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : acsq@unhcr.org.

HCR, Section ASD (DIP)
Mai 2025